



Communiqué de presse | Strasbourg | Lundi 23 novembre 2020

Une stratégie partagée au service d'une recherche d'excellence en Alsace

Ce lundi 23 novembre 2020 à Strasbourg, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS et Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg, ont signé une convention quinquennale de partenariat, en présence de Fabienne Blaise, Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Avec cet engagement, les deux établissements témoignent de leur détermination commune à poursuivre la construction d'une politique scientifique partagée. L'enjeu est d'agir ensemble en renforçant les actions conduites et d'accroître la visibilité et le rayonnement international de la recherche menée dans les laboratoires alsaciens.

C'est au cœur des laboratoires que se réalise la recherche et s'élaborent les innovations de demain. Dans un contexte de recherche mondiale où la compétition est âpre, la structuration des grandes universités et des sites scientifiques français est fondamentale. Il s'agit d'être visible et identifié à l'international par l'excellence des travaux de recherche menés. Pour atteindre cet objectif, la coopération entre les établissements de recherche et de formation est cruciale.

Le site strasbourgeois est engagé depuis plus de 10 ans dans cette démarche de structuration et de coopération pour faire rayonner le territoire à l'international. La fusion de l'Université de Strasbourg en 2009, l'obtention définitive de l'IdEx Unistra 7 ans plus tard, la mise en œuvre de l'alliance d'universités européennes EPICUR et du campus européen EUCOR sont des jalons de la construction d'un site d'excellence.

A chaque étape, le CNRS accompagne cette structuration ; il s'engage sur l'ensemble du territoire, par la mise en œuvre de conventions bilatérales avec les établissements universitaires, comme celle signée ce jour.

A l'occasion de la signature de cet acte stratégique, les partenaires réaffirment leurs champs d'excellence partagés, domaines thématiques qui confèrent au site alsacien son attractivité et constituent le cœur du partenariat entre l'Université de Strasbourg et le CNRS.

(i) sciences de la Vie et de la Santé

Historiquement un secteur stratégique et d'excellence du site alsacien. Les forces de recherche couvrent un large spectre disciplinaire allant de questions fondamentales aux applications notamment dans le domaine de la santé.

(ii) sciences et technologies

Ce secteur inclut la chimie, les matériaux, les nanosciences, les sciences pour l'ingénieur, l'informatique et l'imagerie, les sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement, les mathématiques, la physique subatomique.

(iii) les sciences humaines et sociales,

Cela comprend les études européennes, les sciences des religions, l'archéologie et la démographie.

En termes d'objectifs et d'axes stratégiques, cette convention quinquennale et les orientations stratégiques de l'université vont dans le même sens.

Début 2021, le renforcement de l'interdisciplinarité passera en particulier par la mise en place des Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) qui constituent une priorité partagée. A travers eux, et dans la continuité des succès de la dernière décennie avec les laboratoires d'excellence, l'université et ses partenaires (CNRS et Inserm) veulent conforter une politique de long terme en soutien au dialogue entre les disciplines et au renforcement du lien formation-recherche.

Le CNRS et l'Université de Strasbourg attribuent leurs ressources humaines et financières de manière à soutenir conjointement leurs unités partagées. Cette convention apporte également un cadre au fonctionnement des laboratoires de recherche et au travail quotidien des scientifiques (chercheurs, enseignants-chercheurs,

ingénieurs). Sa mise en œuvre passe par l'organisation d'une administration de la recherche simplifiée et concertée qui améliore les procédures et les outils, harmonise les pratiques en termes de gestion, et facilite les échanges.

Il est à signaler que cette ambition de positionner la recherche du site au meilleur niveau est également partagée par les autres partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche, et bénéficie du soutien et de l'appui de l'Etat et des collectivités territoriales.

Quelques chiffres (2019) :

23 unités sont spécifiquement sous co-tutelle CNRS et Unistra. Les autres unités sont menées en partenariat avec d'autres organismes et établissements du site (Inserm, Inria, Inrae, Université de Haute Alsace, INSA Strasbourg, Engees, Institut Saint-Louis).

De manière globalisée, les établissements signataires contribuent financièrement au fonctionnement des laboratoires à hauteur de 178 M€ d'euros. 22,3 M€ sont consacrés au fonctionnement et à l'investissement. La masse salariale des personnels affectés aux laboratoires représente quant à elle 155 M€. Cela représente, en équivalent temps plein, environ 1300 chercheurs et enseignants-chercheurs et 873 personnels techniques, ingénieurs et administratifs.



Michel Deneken , président de l'Université de Strasbourg et Antoine Petit, président-directeur général du CNRS signent la convention quinquennal de partenariat.

"La convention explicite tout ce que nous souhaitons faire ensemble, en allant à l'essentiel, la science. Ce n'est pas un coup de foudre, mais plutôt un amour réfléchi sur le long terme... elle nous protège de la confusion, c'est un travail de terrain, de collaborations, avec beaucoup de confiance entre nous. C'est une vraie militance commune, y compris pour renforcer la crédibilité de la science, notamment en favorisant tout ce qui relève des sciences ouvertes." ont indiqué chacun de leur côté les deux présidents lors de la signature de la convention.

"L'objectif de cette convention symbolisé par le couple Université - CNRS n'est pas de retrécir mais de travailler à repérer les forces, les spécificités du site pour les mettre en lumière.", a complété Fabienne Blaise, Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Contacts:

CNRS Alsace | Céline Delalex-Bindner | 06 20 55 73 81 | celine.delalex@cnrs.fr
Université de Strasbourg | 06 78 08 10 68 | Armelle Tanvez | armelle.tanvez@unistra.fr